MUNICIPALES 2026

LIVRE BLANC

Agissons ENSEMBLE
pour mettre en oeuvre les
4 axes stratégiques du
Plan Climat Air Energie
des Sables d'Olonne

AGIR POUR LA NATURE AVEC APNO
Association pour la Protection de la Nature au pays des Olonnes

AVELOS
https://avelos.fr
Association Vélo dans Les Olonnes en Sécurité

DCA DES OLONNES

L'EPI Sablais
ÉPICERIE COLLABORATIVE

APNO AVELOS DCA EPI SABLAIS

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION p.2

2 PRESENTATION DES ASSOCIATIONS p.3

3 VERS UN TERRITOIRE SOBRE - 1er axe p.5

4 VERS UN TERRITOIRE AUTONOME - 2e axe p.9

5 VERS UN TERRITOIRE RESILIENT- 3e axe p.11

6 VERS UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE - 4e axe p.13

7 CONCLUSION p.15

INTRODUCTION

1

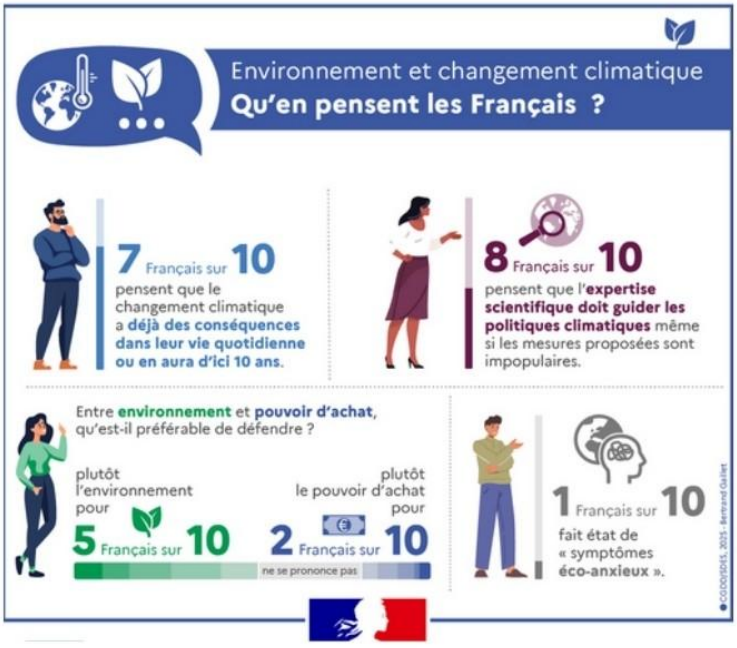
Ce livre blanc est le résultat d'une réflexion commune menée par quatre associations des Sables d'Olonne : ***APNO, AVELOS, DCA, EPI Sablais*** *qui partagent une même vision pour le futur de notre agglomération. Nous aimons notre ville pour laquelle nous nous sommes engagées dans le cadre associatif mais aussi en participant aux ateliers de réflexion organisés par la collectivité pour l'élaboration des plans stratégiques et d'actions.*

A l'approche des municipales, échéance locale essentielle pour le mieux vivre des sablais(e)s, nous souhaitons apporter notre concours afin que l'agglomération continue d'améliorer nos conditions de vie au quotidien : la santé et le bien-vivre ensemble, la vitalité des centres Bourg, la sécurité pour circuler dans l'agglomération, un avenir pour nos enfants avec une transition écologique et économique dynamique et respectueuse de l'environnement en faisant participer les citoyens.

Nos associations agissent toutes pour l'intérêt public et ne sont rattachées à aucun parti politique.

Elles adhèrent toutes à l'ensemble des demandes et questions de ce livre blanc.

Vous le savez, ***nos concitoyens comptent davantage sur la politique locale que nationale pour améliorer leurs conditions de vie.*** *Ils seront donc particulièrement attentifs à la pertinence et à l'efficacité de l'action publique. Ils attendent des mesures simples et concrètes sans dérapages financiers*



"Environnement et changement climatique"
sur le site du gouvernement
https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/environnement-et-climat-opinions-des-francais-en-2024

Préoccupation centrale pour les français que tous les partis politiques devront prendre en compte.

Dernière publication
Environnement et climat :
Opinions des Français en 2024
Publié le 06/06/2025

PRESENTATION DES ASSOCIATIONS 2

APNO, Association de Protection de la Nature aux pays des Olonnes

Elle compte **220 adhérents** engagés pour la préservation des milieux naturels.Forte de ses 55 ans d'expérience et d'actions diverses, membre du réseau de France Nature Environnement, **l'APNO concourt à la sauvegarde des milieux les plus emblématiques du littoral, le marais et la forêt, avec 2 sites Natura2000**, l'un au nord et l'autre au sud du territoire de la communauté d'agglomération.

L'APNO continue **d'acquérir et de gérer un espace protégé, l'Ileau de Champclou**,

Elle **partage ses connaissances naturalistes** à travers les **animations « Laisses de mer »** sur les plages l'été, lors de la **fête de la Science** en octobre et à l'occasion de **la journée mondiale des zones humides** et de l**a fête de la Nature.**

Porteuse du label Repair Café, elle organise avec la Ville des samedis matin de rencontre entre habitants et bénévoles réparateurs de divers objets du quotidien.

L'APNO participe à diverses instances dans le domaine de l'eau (SAGE) et **des déchets**, et **siège dans des commissions en Préfecture.**

AVELOS, Association Vélo dans Les Olonnes en Sécurité

Elle compte **110 adhérents** engagés pour le développement de l'usage sécurisé du vélo ; Elle agit à travers 3 activités complémentaires :

- Un **atelier auto-réparation** qui œuvre pour une **économie circulaire et de partage de savoirs**. Ainsi des bénévoles récupèrent et remettent en état des vieux vélos pour ceux qui en ont le plus besoin. **Elle accompagne aussi tout un chacun dans l'entretien et la réparation de son vélo**
- Une **vélo-école** qui offre **apprentissage et réassurance** à celles et ceux qui veulent apprendre, reprendre le vélo ou se mettre au vélo électrique
- Un **plaidoyer** et **des actions de sensibilisation** pour **sécuriser les usages des piétons, des handicapés et des cyclistes**

DCA, association de Défense Contre les nuisances Aériennes,

Elle compte **100 d'adhérents** engagés pour réduire l'ensemble des nuisances générées par les activités aériennes sur notre territoire**.**

Dans un dialogue exigeant avec nos élus**,** DCA est une **force de proposition constructive** pour qu'évoluent le tourisme et les loisirs aériens **vers une réduction des nuisances sonores et des gaz à effet de serre et autres pollutions.**

Ainsi, la DCA travaille avec les élus et les autres associations représentatives pour que des mesures concrètes et réalistes soient mises en place afin de réguler les activités aériennes car il est essentiel qu'elles deviennent cohérentes avec les autres stratégies de développement et de protection de notre territoire.

EPI Sablais

L'épi sablais compte **75 adhérents** engagés auprès des producteurs locaux pour une épicerie collaborative et participative au service de la transition alimentaire et sociale.

C'est aussi un **ensemble de producteurs locaux référencés, situés au plus près des Sables d'Olonne et des bénévoles motivé(e)s localement**. C'est un projet solidaire qui a pu se créer grâce à la mise à disposition par la collectivité d'un local adapté.

L'épi sablais est reconnu comme partenaire pour l'élaboration du PAT (Programme Alimentaire Territorial) issu du PCAET. Ce projet citoyen, solidaire et écologique répond à des enjeux majeurs pour la commune en offrant :

- L'**accès à une alimentation saine et abordable** pour tous grâce à des coûts réels permettant aux familles de s'alimenter correctement, par un circuit alternatif avec des produits de qualité bio, raisonnés et locaux
- Un **soutien aux producteurs locaux** et aux projets d'installation ou de reprise sur le territoire.
- Le développement de **circuits courts**, **réduisant l'empreinte carbone et dynamisant l'économie locale** pour une alimentation locale et soutenable
- Un **modèle participatif** où chacun contribue à la gestion (réception des produits, distribution, collecte…) favorisant l'engagement citoyen
- Des **liens sociaux et d'entraide entre les adhérents**, renforçant la cohésion territoriale.

Soutenir des projets comme celui de l'Epi sablais, c'est montrer une volonté de construire une commune plus inclusive et écologique.

Ces associations participent systématiquement aux :

- **enquêtes publiques proposées pour l'avenir du territoire (SCoT, PLU, PCAET, PMS, PAT, la Vannerie, l'Aérodrome, Port Olona, etc.)**
- **groupes de travail et ateliers participatifs proposés**

VERS UN TERRITOIRE SOBRE 3

La collectivité des Sables d'Olonne montre une volonté forte pour le développement du bien vivre ensemble respectueux de l'environnement, avec une transition écologique dynamique. Elle l'a concrétisé dans son **PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)** avec des objectifs clairs sur ses 4 axes stratégiques :

- Vers un territoire sobre
- Vers un territoire résilient
- Vers un territoire autonome
- Vers un territoire exemplaire.

L'évolution rapide du réchauffement planétaire et des aléas climatiques exige **que le développement et la mise en oeuvre de ces axes stratégiques s'accélèrent pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants**.

Nous attirons votre attention sur le terme de « transition écologique » qui crée l'illusion qu'on peut changer progressivement notre mode de vie et gérer les excès du climat avec l'aide de la technologie ... *Or, comme le dit Nathanaël Wallenhorst, scientifique[1] : nous sommes actuellement comme des marcheurs sur un lac gelé qui un jour va brutalement céder sous nos pas, avec des conséquences en chaînes.... C'est donc rapidement qu'il faut modifier nos habitudes quotidiennes si nous souhaitons anticiper et amoindrir ce violent choc que vivront nos enfants.*

Beaucoup de nos concitoyens partagent ce même désir même s'ils ont du mal à modifier leurs habitudes, c'est normal car nous **avons tous besoin d'une impulsion forte pour changer vraiment**. **Seule une politique courageuse le permettra**. Et les résultats le montrent. *Par exemple : toutes les villes qui ont profondément fait évoluer les conditions de circulation bousculant la volonté populaire, sont plébiscitées aujourd'hui.*

Osons ! Le premier axe stratégique de ce PCAET suppose de développer les mobilités douces et de tendre vers un aménagement plus sobre du territoire

Les modes de déplacements alternatifs à la voiture

Les transports collectifs

Aux heures creuses, les bus sont trop grands, **avec un coût de déplacement proportionnel**. **Par ailleurs aucun bus ne relie les bourgs d'Olonne et du Château !** Les 3/4h minimum pour rejoindre la zone commerciale du château depuis le Bourg d'Olonne sont décourageants

- **Pourriez-vous créer une liaison entre le Bourg d'Olonne et le Château ?**
- **Pensez-vous augmenter la fréquence des bus, en mettre des plus petits ?**
- **Pensez-vous poursuivre la gratuité des transports en commun tout au long de l'année** pour encourager leur usage et arrêter de construire des parkings vides l'hiver ?
- **Pouvez-vous organiser des navettes gratuites lors des évènements qui encouragent l'usage de la voiture ?**

[1] Nathanaêl Wallenhorst « 2049 – Ce que le climat va faire à l'Europe » - Essai - Le Seuil

Le Vélo et la Marche : bons pour la santé si on réduit la place de la voiture !

Ce sont des **« ordonnances »** sans médicaments **!** En effet**,** bouger plus, c'est moins de maladies chroniques et moins de dépenses de santé : la sédentarité coûtait 17 milliards d'euros par an en 2023[2]. Chaque km parcouru à pied ou à vélo représente une économie moyenne de 1€ pour la collectivité[3].

La pratique régulière du **vélo met de bonne humeur** en stimulant la sécrétion d'endorphines qui diminue l'anxiété et le stress et en nourrissant notre sentiment de liberté ! **Souriez, vous êtes à vélo !**

Par ailleurs, développer les mobilités douces ou partagées est aussi **une question de justice sociale et d'autonomie pour tous et en particulier pour les jeunes**. En 2021, une voiture coûtait en moyenne 6000 € par an et ce coût ne cesse de croître[4]. Ce budget contraint certains d'entre nous à renoncer à un emploi, à des soins, à des activités sociales et de loisirs.

Les villes qui ont choisi de **réduire la place de la voiture en centre-ville** ont largement contribué à la qualité de l'air, au plaisir de se déplacer et de se rencontrer. **Outre la pollution** des voitures qui tournent en cherchant où se garer, **la place occupée par leurs stationnements** est considérable et pourrait être réaffectée à la vie de nos centres-bourgs.

En ce qui concerne **le plan vélo**, l'agglo a déjà bien amorcé le développement des voies cyclables, nous demandons **qu'elle l'accélère** sans oublier que **la marche et le vélo sont des modes de déplacement et pas seulement des balades loisirs** : cyclistes et piétons sont aussi pressés que les automobilistes !

- **Quelle ambition pour le prochain plan vélo des Sables d'Olonne et des communes retro-littorales ?**
- **Envisagez-vous d'y associer AVELOS** comme le suggérait **Yannick Moreau** qui nous **considérait comme « interlocuteur privilégié sur ces questions »** (5)
- **Pourriez-vous intégrer AVELOS à la « commission transports mobilités » ?**

Sécuriser pour une cohabitation réussie

Le sentiment d'insécurité (même sur les voies et pistes cyclables) reste le point noir du baromètre vélo 2025 aux Sables d'Olonne (FUB édition 2025).

Aujourd'hui, la cohabitation consiste souvent à se renvoyer la balle en accusant les autres « d'incivilités » pour se dédouaner… En attendant, n'oublions jamais que nous pouvons tuer involontairement au volant d'une voiture ! **C'est ce risque qu'il faut faire disparaitre en agglomération dans l'intérêt général de tous les usagers.**

---

[2] Etude Asterès – 2023

[3] Jean K. Quirion (2022) « Marche, vélo, les gains sanitaires et économiques du développement des transports actifs en France »

[4] Insee – Budget des ménages et dépenses contraintes » (2021)

[5] Courrier du 22/11/2024 de Yannick Moreau : « …. À l'issue de cette réunion, les efforts significatifs effectués par l'équipe municipale ont été salués. Il reste encore de nombreux axes d'amélioration à parfaire et ***je compte sur vous pour nous aider et nous conseiller afin de prendre les bonnes orientations.*** *Aussi,* ***je vous confirme que votre association, AVELOS est un interlocuteur privilégié sur ces questions de mobilité et de sécurité pour l'avenir de notre ville. »***

En effet, nous nous sentons « protégés » dans nos véhicules et nous n'avons pas toujours conscience de la fragilité des autres et **la règle du plus fort a longtemps régi l'espace public …. Il faut l'inverser !** De plus en plus d'automobilistes l'ont bien compris ! Progressivement nous avons constaté que la majorité d'entre eux laissent passer les vélos aux passages piétons. C'est super mais **ce n'est pas suffisant, il est indispensable que cela devienne une norme claire et simple pour tout le monde :**

Plus concrètement :

- **Comptez-vous ajouter une bande cyclable à côté des passages piétons afin que les vélos puissent passer sans gêner les autres usagers à pied ?** Evidemment, il s'agit d'accompagner ces changements d'usage par une **signalisation adaptée et visible**
- **Prévoyez-vous d'apaiser l'espace public en limitant la vitesse à 30 km/h en ville ?** La Rochelle, Nantes, Rennes, etc. l'ont fait. Il leur a fallu **du courage politique** car au départ, les habitants étaient contre…au bout d'un an ce choix est plébiscité ! Des petites portions de limitation de vitesse existent déjà dans les centres-bourgs des Sables, il s'agit maintenant d'en étendre la pratique pour qu'elle devienne une habitude.

  Par ailleurs, nous rappelons qu'il est démontré qu'on fluidifie la circulation en limitant la vitesse et la taille des routes au lieu de l'augmenter *(bien que ce soit contre-intuitif) car ces voies larges aboutissent toujours à des* ***goulets d'étranglement occasionnant des accidents et de multiples pollutions de l'air*** *(CO2 et micro particules très toxiques) dus aux accélérations et freinages intempestifs.*
- **Pourriez-vous négocier avec le département pour que la vitesse des tronçons lui appartenant dans l'agglomération soit réduite** et plus adaptée à la cohabitation des modes de transport ? Exemples, actuellement le boulevard du Vendée Globe à 90 km/h, l'avenue Charles de Gaulle à 70km/h, l'arrivée des différents axes sur la Vannerie….
- **Prévoyez-vous de laisser aux piétons l'usage exclusif des trottoirs** ? Les piétons se plaignent à juste titre de ces fausses voies vertes qui longent les propriétés
- **Comptez-vous assurer la continuité des voies cyclables jusqu'au SAS vélo :**
  - **sans petits rebords** (en mettant le même niveau partout indispensable aussi bien pour les PMR que pour les vélos)
  - **sans coupure visuelle dans le trajet des vélos/fauteuils roulants électriques**
  - sans **changement de trajectoire d'une rive à l'autre de la chaussée** qui multiplie les zones de conflits accidentogènes
  - **sans barrières anti-véhicules à moteur**, etc.
- **Pourriez-vous responsabiliser les clubs cyclistes de compétition** qui roulent souvent trop vite sur les voies vertes ou qui oublient klaxon et éclairage sur leur vélo ?
- **Qu'envisagez-vous pour sécuriser les trajets à vélo des enfants vers leur collège ou lycée** afin de diminuer le nombre de voitures utilisées pour les accompagner ?
- **Qu'envisagez-vous pour limiter les « violences motorisées » qui découragent particulièrement les femmes : *« …elles sont encore plus exposées à ces violences***

(frôlements, agressions verbales, comportements dangereux »)[6] *qui interviennent davantage en l'absence de voies cyclables continues, de priorité pour les vélos, de signalisation adéquates. Selon une étude publiée le 22 janvier 2026*[7]*,* ***six femmes sur dix renoncent au vélo*** *après avoir été victimes de ces agressions.*

Tendre vers un développement sobre du territoire[8]

Préserver les espaces naturels contre la spéculation immobilière

Après une campagne de suppression efficace dans les années 2000, l'implantation de campeurs en milieu naturel ou agricole repart de plus belle dans le territoire d'Olonne-sur-mer que ce soit pour les gens du voyage ou pour le tourisme. La loi Littoral oblige le Maire à engager toutes les poursuites nécessaires pour empêcher l'imperméabilisation des sols préalable à l'installation d'une caravane ou d'un camping-car.

Solliciterez-vous le département pour la création d'un PPEAN (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturelles) Cette procédure faciliterait l'implantation d'activité agricole.

En attendant comment comptez-vous contraindre les professionnels immobiliers et les propriétaires fonciers à renoncer à toute forme de vente des parcelles protégées par le PLU ou de location pour échapper au droit de préemption ?

Faire aboutir le PLUi … dans quel sens ?

En 2024, le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) affichait un objectif démographique à 65000 habitants en 2040. **Sans PLUi** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) **contraignant cet objectif ne sera pas maitrisé.**

Par ailleurs la population, qui compte déjà une forte proportion de retraités, continue à en accueillir d'autres qui acquièrent les biens fonciers à des prix inenvisageables pour **les familles et les jeunes.**

Quelles dispositions réglementaires contraignantes comptez-vous mettre en place pour reloger le millier de foyers exposés à la montée des eaux et accueillir les jeunes et les familles ? Pour que la collectivité maitrise leur arrivée, il faut des opérations d'urbanisme spécifiques et préempter judicieusement lors de la vente de certaines locations saisonnières (RB&B) pour créer du logement social et ainsi arrêter de bétonner à outrance.

[6] Baromètre vélo 2025- FUB : données violences motorisées
[7] 22/01/2026 - Ouest France présente cette étude réalisée par « Flashs » sur un panel de 2000 français…
[8] Comme c'est formulé dans le PCAET

VERS UN TERRITOIRE AUTONOME

4

l'EPI sablais contribue à la construction et à la mise en oeuvre **d'une politique alimentaire locale** qui développe une économie vertueuse sans intermédiaire avec une juste rémunération des producteurs et une diminution de l'empreinte carbone. Ainsi elle répond à un des enjeux du PCAET en collaborant au Programme Alimentaire Territorial, toujours en cours.

Puisque l'alimentation est un des leviers importants pour limiter le réchauffement climatique, il serait temps de faire aboutir un PAT qui réponde à toutes ces questions :

- **Envisagez-vous de pérenniser les terres agricoles périurbaines pour encourager une production locale ?**

  Pour cela, prévoyez-vous de solliciter, auprès du département compétent, un Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels, comme l'on fait certaines communes de Loire Atlantique ? Ou bien d'acquérir les terrains convoités par la spéculation immobilière dans les espaces péri-urbains et y remettre de l'activité agricole ?

- **Pour la sécurité alimentaire de notre agglomération et limiter le réchauffement climatique, pourriez-vous intégrer à votre programme :**

  - La création d'une ferme municipale bio (comme une dizaine de villes métropolitaines) sur le territoire du Château d'Olonne, propice à une implantation entre les Plesses et le bourg ?
  - Intégrer au plan forêt climat du maraichage et des vergers ?

- **Quel avenir pour la Goulpière, atelier, laboratoire et magasin ?** le rachat est-il envisageable en prenant en compte la participation financière initiale de la collectivité ?

- **Comptez-vous mettre en place une coopérative de petits producteurs locaux bio pour qu'ils puissent répondre à une commande publique de qualité ?**

  Elle permettrait une alimentation bio cuisinée dans nos cantines pour que nos enfants apprennent le bien-manger avec plaisir et assurer ainsi la sécurité alimentaire des établissements scolaires, sanitaires et sociaux avec une baisse du bilan carbone.

- **Comptez-vous encourager d'autres projets** comme la lutte contre le gaspillage alimentaire en collectant les surplus des restaurants ou en suivant des exemples de réductions du gaspillage dans l'agro-alimentaire par des commerçants engagés [9]

- **Quel projet de proximité bio pour les olonnais ? Comment comptez-vous favoriser les initiatives collaboratives** pour dynamiser l'économie locale, renforcer le lien social et l'engagement citoyen ? Quels espaces de rencontre entre les habitants ?

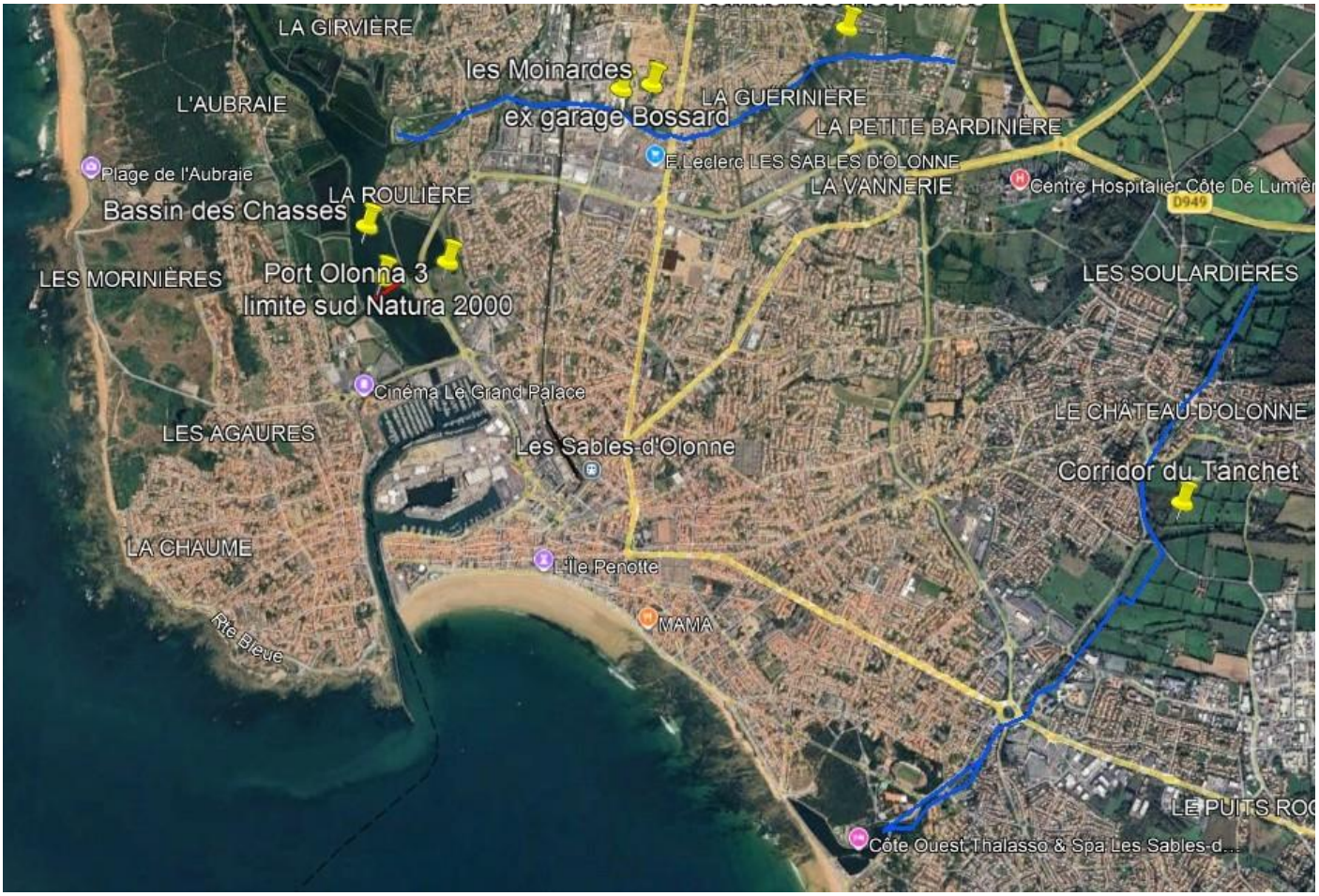
- **Comptez-vous encourager d'autres activités de circuit court** avec des locaux suffisants et une aide à la création d'activité de ré-emploi, de réparation, de seconde-main, ou de

[9] ADEME – Magazine de Janvier 2026 : exemples inspirant dans l'agro-alimentaire d'une charcuterie engagée qui a divisé par 2 ses invendus et la consommation de plastique, et réduire de 20% ses déchets de préparation dans le cadre d'un programme anti-gaspi soutenu par l'ADEME

création dans tous les domaines ? Ainsi, la loi AGEC (adoptée en 2020 imposant progressivement l'affichage de l'indice de réparabilité des équipements) redonne de **la valeur aux métiers de la réparation** « … *si le réparateur est labellisé QaliRepar, le métier n'est plus en voie de disparition,* ***c'est un métier d'avenir qui a du sens***… dit Laurent Chéron artisan réparateur et distributeur d'équipements de la maison » [10]

Par ailleurs, une recyclerie s'avère indispensable pour alléger la charge de la déchetterie et développer le ré-emploi. La réparation d'objets permettrait de créer des emplois d'insertion comme dans d'autres communes moins riches où l'on jette moins ! Les boites à dons proposées en Conseil de quartier sont un outil complémentaire à la recyclerie et doivent se développer comme les boîtes à livres payées par le Lions club.

Ci-dessous la carte représentant les corridors des Hespérides et du Tanchet (en bleu).



[10] Dans le magazine de janvier 2026 de l'ADEME

VERS UN TERRITOIRE RESILIENT 5

Cet enjeu essentiel pour la collectivité impose de préserver et de développer les espaces naturels en périphérie de l'agglo mais aussi en ville en intégrant les nécessaires couloirs pour maintenir la biodiversité.

Le corridor des Hespérides (Olonne sur mer)

En 2011, le PLU d'Olonne sur mer comporte 1 corridor biologique majeur « les Hespérides » qui court depuis la route d'Olonne à l'est jusqu'au Bassin des Chasses en traversant les Fruchardières et Actilonne.

Son premier maillon est la coulée verte de la Guérinière réalisée avant 2008 qui sépare les Moinardes, nouveau quartier Olonnais, de l'ensemble commercial Ylium. La continuité écologique nécessite d'intervenir vers l'ouest au niveau d'un ancien garage (Bossard), car le principal enjeu de ces corridors consiste à ne pas fragmenter ces zones naturelles pour favoriser le déplacement des espèces.

Or, une proposition de mesure compensatoire du projet Port Olona 3 (dernière enquête publique) consistait à renaturer cette parcelle et d'en prolonger l'aménagement vers Actilonne ce qui répondait parfaitement aux enjeux. Pourtant, elle n'a pas été retenue au profit d'une autre compensation étudiée dans le dossier d'étude d'impact mais plus éloignée, dans un site au foncier déjà maîtrisé par la collectivité.

La mise en œuvre du PLU en vigueur conduit à reprendre cette opération pour la mener à son terme. Qu'elles sont vos intentions à cet égard ?

Le Corridor du Tanchet (Château d'Olonne)

Le cours d'eau a retrouvé ses méandres au niveau du Grand parc et du Fenestreau en conformité avec les directives du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) pour réduire les débits en aval en ralentissant la vitesse d'écoulement et pour l'amélioration de sa qualité écologique grâce à l'augmentation de la diversité des habitats et à la restauration de la continuité écologique et de la biodiversité.

Le Tanchet mérite qu'on **poursuive ces opérations entre le rond-point des Vallées et le rond-point du Pas du Bois, où son itinéraire est aujourd'hui rectiligne** ; la prairie inondable permet en outre de poursuivre la sente piétonne existante et de laisser la piste cyclable aux seuls cyclistes. **Ce projet peut-il intégrer votre programme ?**

Réunification des sites du Conservatoire du Littoral au Puit d'Enfer (Ancien circuit et falaises du Château d'Olonne)

Début 2010, avec la tempête Xynthia, la route littorale s'est effondrée dans l'anse du moulin, condamnant à terme la liaison directe.

En 2018, le projet initial conçu par la Ville du Château d'Olonne et le Conservatoire du Littoral allait proposer :

- la suppression totale de la route littorale le long du circuit, pour anticiper les risques inévitables d'évènements climatiques extrêmes
- la réunification des deux sites du circuit automobiles
- la mise à l'enquête publique pour recueillir l'avis de la population sur les différentes variantes proposées pour relier le sud du territoire à la Pironnière.

Mais, lors de la fusion en janvier 2019, la nouvelle municipalité a renoncé à toute la procédure et au budget de 2 M € alloué par l'Europe. Aujourd'hui, le projet semble oublier la réunification des deux sites et l'abandon progressif de la route littorale, alors que ces mesures conditionnent la qualité de la renaturation envisagée.

Comment envisagez-vous cette opération qui a donné lieu à de nouvelles études environnementales tout récemment (pour un budget supplémentaire voté fin 2025) ?

Port Olona

Est-ce que l'opération « Port Olona 3 » pourrait être reportée comme vient de le décider le Conseil départemental pour le musée du Vendée Globe à l'origine du déplacement des shipchandlers ? N'y a -t-il pas de meilleure solution ?

Mieux préserver les zones Natura 2000

Afin de réguler l'usage du Bassin des chasses, un panneau d'information précise les conditions de pratique d'activités légères sur ce bassin ainsi que la limite du périmètre Natura 2000 à respecter.

Pourriez-vous ajouter un second panneau pédagogique pour les pratiquants et les promeneurs qui reprendrait une synthèse du dossier d'incidences qui a permis à la collectivité d'autoriser les activités légères à l'est à la Roulière comme à l'ouest ? **C'est en informant les citoyens sur la richesse de leur environnement que les mesures contraignantes sont acceptées et respectées.**

Envisagez-vous d'étendre le périmètre Natura 2000 au sud du territoire comme l'ont fait nos voisins Talmondais ?

Les Espèces Exotiques Envahissantes (Herbes de la Pampa et Baccharis)

l'APNO est associée actuellement à une campagne d'arrachage avec les services municipaux et invite ses adhérents à y participer.

Pouvez-vous accompagner cette campagne par une communication importante auprès des vendeurs de plants et de la population afin d'enrayer la propagation des graines par les plumets ?

Par ailleurs, pourriez-vous proposer un échange de plants « locaux contre invasifs » lors de la traditionnelle rencontre de novembre où les services municipaux offrent des plants, des arbres et des arbustes aux habitants ?

VERS UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE

6

Un des objectifs de cet axe stratégique est de **« S'engager vers un tourisme durable »**

Les multiples évènements sportifs, nautiques ou culturels organisés chaque année, animent la ville mais occasionnent aussi un « sur tourisme » qui sature la ville et les milieux naturels.

Comment comptez-vous régler le problème récurrent du stationnement des spectateurs lors de la mise en service de l'Arena qui a conduit à **transformer en parking 2 prairies, dont l'une protégée par un classement en espace Naturel à Pierre Levée** ?

Que comptez-vous faire pour rendre plus durable et soutenable ce tourisme de masse ?

Par ailleurs, notre aérodrome rénové nécessite une **gestion et une régulation de l'activité aérienne** afin de prouver à la population que les 5 M€ dépensés en travaux n'aggravent pas les conditions de vie des alentours pour les riverains mais aussi pour les espaces naturels sensibles adjacents et le site du Conservatoire du Littoral (ancien circuit à renaturer). De plus, il est temps que l'aérodrome procure des recettes pour tendre vers un équilibre financier.

Dans cet optique, l'association DCA des Olonnes demande aux futurs élus de :

Définir une politique de gestion de l'aérodrome et une stratégie à long terme de régulation des activités aériennes qui prendraient en compte le caractère semi-urbain de notre aérodrome ainsi que sa proximité avec l'aéroport de la Roche-sur-Yon.

Cette politique devra :

- **Réaffirmer la vocation non commerciale de l'aérodrome des Sables** avec une priorité donnée à l'aviation de tourisme
- **Ne soutenir avec les fonds publics que les actions concrètes de réduction des nuisances sonores, des gaz à effet de serre et autres pollutions**
- **Conditionner l'attribution de chaque nouvelle AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire), à une étude** permettant de juger de la compatibilité avec l'environnement semi-urbain de l'aérodrome.
- **Mettre en place un plan de réduction des nuisances** pour les activités existantes en n'excluant à priori aucune option.
- **Refuser à priori toutes nouvelles AOT** (Autorisation d'Occupation du Terrain) pour les activités citées ci-dessus.
- **Ne pas autoriser de nouvelles activités aériennes basées sur l'aérodrome et incompatibles avec un environnement semi-urbain** (avions à turbine non équipés de réducteur de bruit, hélicoptères, ULM, voltige).

Mettre en place des outils nécessaires à l'exécution de cette politique en s'appuyant sur une commission gérée par le conseil communautaire qui sera responsable de la politique et de la stratégie définie précédemment et qui assurera :

- **Une gestion transparente de l'aérodrome** par le biais d'un rapport d'activité annuel incluant les aspects financiers (Subventions, Redevances…), mais aussi le suivi des mouvements aériens ainsi que les réclamations et plaintes des usagers et des riverains.

- **Une révision régulière des AOT existantes** afin de vérifier la cohérence de celles-ci avec la politique communautaire.
- **Un examen des nouvelles demandes d'AOT** réalisé de manière transparente en concertation avec les associations représentatives
- **La mise en place d'un système de rémunération / compensation** pour l'utilisation des infrastructures.
- **La participation des associations représentatives des citoyens et des usagers** à la mise en place et aux travaux de cette commission.
- **Le transfert de la compétence de la commission actuelle** (animée par le sous-préfet) **à la communauté d'agglo**
- **Lorsque c'est juridiquement possible, la transposition des engagements de la charte en dispositif réglementaire.**

Mettre en place immédiatement un moratoire interdisant toute nouvelle activité basée sur l'aérodrome des Sables d'Olonne - Talmont, en attendant que la politique déclinée ci-dessus soit définie et approuvée par la commission animée par le conseil communautaire.

Désigner un référent « activités aériennes » au sein des services de l'agglo

Réaliser des améliorations de l'aérodrome permettant de réduire les « nuisances de proximité » avec :

- L'optimisation du raccordement du taxiway permettant de réduire les phases de roulage des aéronefs
- La réalisation d'un mur anti-bruit en bordure sud-est de l'aérodrome
- L'engagement d'une concertation transparente avec les riverains, afin de conclure sur la nécessité et l'acceptation d'un ouvrage anti-bruit côté Nord de l'infrastructure.
- La réalisation d'une continuité anti-bruit entre les hangars de l'agglo et celui de Vendée Evasion.

CONCLUSION 7

Nous demandons que nos associations soient davantage impliquées dans les instances stratégiques et décisionnaires en amont des projets et jusqu'à leur finalisation pour une plus grande satisfaction de nos concitoyens et un meilleur rapport qualité/prix.

Les élus et services techniques qui l'ont compris économisent une surenchère d'études dont les résultats peinent à prendre en compte la réalité de terrain vécue au quotidien. Et ensuite il faut modifier, reprendre, etc.

Nos associations sont acculturées à leurs problématiques et « l'intelligence collective » produit de meilleurs résultats, c'est démontré ! Mais elle demande un savoir-faire, d'agir avec méthode. Avant de proposer des solutions, il est indispensable d'étudier ensemble une problématique avec ses enjeux, ses objectifs et ses contraintes : prendre du temps pour en gagner et gagner aussi en pertinence et en satisfactions !

Les démarches participatives sont récentes et souvent mal maitrisées. Elles peuvent décevoir les organisateurs et/ou les participants. En effet, parfois, les élus ou les services techniques présentent d'abord leurs solutions pour cadrer le sujet craignant sans doute que ça parte dans tous les sens. Or les participants espèrent pouvoir influer sur des choix stratégiques ou des solutions concrètes et ils repartent avec **le sentiment de n'être pas écoutés, de ne servir qu'à cautionner des choix déjà faits.**

Si on veut impliquer tous nos concitoyens qui souhaitent davantage de concertation, il faut les **acculturer sur le sujet à traiter,** afin d'éviter que chacun se cramponne à ce qu'il connait, ce qui est bien naturel, mais condamne toute évolution. Pour cela, **Il faut un temps suffisant pour qu'ils s'informent et réfléchissent ensemble**. Les élus et les services n'ont pas toujours ce temps disponible ! Il faut donc s'appuyer sur l'exemple **des conventions citoyennes** avec des ateliers **encadrés par des experts qui sauront informer tous les participants de manière factuelle, scientifique.** C'est la seule manière de **sortir d'une logique d'opinions fondées sur des habitudes, un discours ambiant ou même «le déni» issu d'un sentiment d'impuissance**.

Comment comptez-vous remobiliser les services techniques pour inscrire la collaboration avec les associations concernées comme un axe majeur de votre politique ?

Comptez-vous mettre en place des comités de pilotage dans lesquels les élus, les services, les experts et les associations représentatives répondent ensemble aux problématiques ?

Enfin, quand comptez-vous installer le Conseil de Développement qui est obligatoire pour les communes de 50 000 habitants ?